

12 février 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la vente de 24 avions de combat rafale à l'Égypte, à Paris le 12 février 2015.

Les autorités égyptiennes viennent de me faire savoir ce jour leur intention d'acquérir 24 avions de combat Rafale et une frégate multi-missions ainsi que les équipements associés. Ces équipements permettront à l'Égypte d'accroître sa sécurité et de jouer tout son rôle au service de la stabilité régionale.

L'avion de combat Rafale remporte ainsi son premier contrat à l'export.

L'État s'est pleinement engagé dans cette négociation et par son implication a permis les conclusions de ce contrat.

La signature interviendra le 16 février au Caire et j'ai demandé au ministre français de la Défense M. Jean-Yves LE DRIAN, de signer au nom de la France.